Ce qu'il faut savoir
Cyberintimidation
Adultes

JeunesseJecoute.ca
1 800 668 6868
Jeunesse, J'écoute

Qu'est-ce que la cyberintimidation?

Si quelqu'un utilise un outil technologique comme un téléphone portable ou un ordinateur pour intimider ou harceler un jeune qui vous est cher, ce jeune est victime de cyberintimidation. La cyberintimidation peut comprendre :

- Harceler ou menacer une personne par l'entremise de messages instantanés, d'appels téléphoniques, de textos ou de courriels que ce soit dans le milieu du hockey ou ailleurs;
- Afficher des photos privées ou embarrassantes sur internet;
- Créer un site Web qui classe ou dénigre les personnes en fonction de leurs habiletés au hockey que ce soit un joueur, un entraîneur ou un officiel;
- Agresser verbalement des joueurs de jeux multijoueurs virtuels, sur console branchée à internet, etc.;
- Créer de faux comptes Facebook ou Twitter pour ridiculiser ou dénigrer d'autres joueurs, des entraîneurs ou des officiels;
- Voler le mot de passe d'une personne et se faire passer pour elle en ligne;
- Propager des mensonges, des rumeurs ou des secrets en ligne.

Parler de cyberintimidation avec un jeune

De nombreux jeunes cachent la cyberintimidation aux adultes parce qu'ils ont peur de perdre l'accès au téléphone mobile ou à l'ordinateur. Toutefois, le fait d'en discuter avec un adulte est la première étape pour mettre fin au harcèlement.

Si vous êtes le parent, le tuteur ou l'entraîneur du jeune, rassurez-le en lui disant que vous ne lui enlèverez pas son téléphone ou son accès à internet s'il avoue être victime de cyberintimidation. Quelle que soit la nature de votre relation avec lui, évitez d'afficher de la peur ou de la déception. Le jeune pourrait se sentir jugé et encore plus isolé.

Comme parent, tuteur ou entraîneur, vous devriez établir des balises concernant le comportement éthique en ligne de vos joueurs. Par exemple, vous pourriez dire que l'utilisation d'internet ne doit en aucun temps servir à propager des ragots, à intimider ou à menacer les autres. De plus, tous devraient demander la permission avant d'afficher et de marquer des photos d'un tiers sur les réseaux sociaux. Il est aussi important de souligner que les mots de passe ne doivent être divulgués à personne, pas même les amis.

La cyberintimidation est-elle dangereuse?

La cyberintimidation peut être très dommageable sur le plan émotif. Et cela, d'autant plus que la majorité des jeunes refuse d'être privé de leurs outils et appareils technologiques. Les cyberintimidateurs ont accès aux victimes en tout temps et de n'importe quel endroit (pourvu que le téléphone ou l'ordinateur soit allumé). En raison de la nature anonyme d'internet, les cyberintimidateurs peuvent propager des rumeurs abusives rapidement et à grande échelle, sans que la victime puisse connaître leur identité.

65%

des jeunes ont déclaré avoir été victimes d'intimidation en ligne (Sondage téléphonique de Jeunesse, J'écoute).

PREVNet

Enseignez aux jeunes les quatre étapes ci-dessous pour réagir face à la cyberintimidation :

1. ARRÊTER

On peut être tenté de répondre aux messages d'un cyberintimidateur, mais il est préférable de s'en abstenir.

2. SAUVEGARDER

N'effacez pas le message. En gardant des traces écrites, on peut plus facilement prouver ce qui s'est passé.

3. BLOQUER

La plupart des sites Web – notamment les réseaux sociaux, les services de messagerie instantanée et les forums – permettent aux jeunes de bloquer les utilisateurs dont le comportement est inapproprié ou menaçant.

4. SE CONFIER

Enseignez aux joueurs d'informer un parent, un tuteur ou un entraîneur dès qu'ils sont victimes de cyberintimidation.

Comment savoir si un joueur subit de la cyberintimidation?

Lorsque des enfants et des adolescents sont victimes de cyberintimidation, ils peuvent :

- sembler de mauvaise humeur lorsqu'ils sont en ligne;
- éviter l'ordinateur ou fermer celui-ci rapidement lorsque des adultes approchent;
- ne pas vouloir aller à l'école;
- sembler effacés, anxieux ou déprimés.

Quoi faire si vous savez qu'un joueur est victime de cyberintimidation

Agissez immédiatement. Les joueurs doivent savoir qu'ils peuvent compter sur vous et que vous les aiderez. Si le cyberintimidateur est un autre joueur, vous pouvez discuter de la situation avec l'association locale de hockey mineur ou la ligue. Si vous estimez qu'un joueur court un risque physique en lien avec la cyberintimidation, appelez immédiatement la police.

Soyez vigilant. Placez les ordinateurs dans un endroit central où il est facile de surveiller ce qui se passe.

Offrez votre soutien. Ne minimisez pas l'épreuve que subit un joueur qui est victime de cyberintimidation. Écoutez-le, essayez de comprendre l'impact de la cyberintimidation et rassurez-le en lui indiquant que vous êtes de son côté.

JeunesseJecoute.ca
1 800 668 6868

Jeunesse, J'écoute

PREVNet
LE RÉSEAU POUR LA PROMOTION DE RELATIONS SAINES ET L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE
L'autorité canadienne sur la recherche et les ressources portant sur la prévention de l'intimidation

Cette fiche-conseil a été conçue par Jeunesse, J'écoute en partenariat avec Hockey Canada et avec l'appui de PREVNet.